

Master recherche

Recherche en éducation et en formation

OBJECTIFS

L'objectif essentiel du Master recherche est de former des chercheurs et des spécialistes en évaluation et en analyse comparée des systèmes éducatifs. Cette formation s'appuie sur une équipe de recherche reconnue par le CNRS, spécialisée dans la recherche en Éducation : l'IREDU (Institut de Recherche sur l'Éducation). Cette équipe composée d'environ 25 chercheurs permanents (économistes ou sociologues de l'éducation) travaille sur l'évaluation des systèmes et des politiques éducatives et dans le domaine de l'éducation comparée.

Chaque année, entre 3 et 5 thèses sont soutenues dans les domaines des Sciences de l'éducation, de l'économie et de la sociologie. La plupart des docteurs formés à l'IREDU sont devenus enseignants-chercheurs ou chercheurs dans les organismes de recherche.

MODE DE RECRUTEMENT

Sur autorisation du responsable pédagogique de la formation :

pour les étudiants ayant validé le parcours « Analyse des systèmes éducatifs » de la première année du Master SHS, mention Sciences de l'éducation et formation, avec une note supérieure ou égale à 10/20 à leur mémoire (1).

Sélection sur dossier :

pour les candidats ayant validé le niveau M1 du parcours IUP ou d'une autre mention de Master SHS ou toute autre formation jugée équivalente. Les candidatures seront examinées au début du mois de juillet (1). Une seconde session pourra être envisagée en Septembre

Retrait et dépôt des candidatures :

Les demandes d'admission pour les étudiants ayant validé le M1 « Analyse des systèmes éducatifs » ainsi que les dossiers de candidature que doivent constituer les étudiants issus d'autres formations sont à retirer et à retourner au :

Service de Scolarité Master 2, Faculté des Lettres (Bureau 162) 2, bd Gabriel - 21000 Dijon

Etudiants étrangers :

Il est impératif de vous inscrire en ligne auprès du service des relations internationales :

(1) la date limite de dépôt des dossiers de candidature est précisée sur les formulaires de candidature.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser Service de Scolarité, Bureau 162, valerie.chapotot@u-bourgogne.fr

en formation continue : s'adresser au SUFCOB (service de formation continue de l'université) (03.80.39.51.80)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

SEMESTRES 3 & 4

UE 1 Enseignements fondamentaux

UE 2 Outils et méthode

UE 3 Mémoire

Organisation et descriptif des études :									
SEMESTRES 3 & 4									
UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Enseignements fondamentaux	Economie de l'éducation	24		24		Ecrit	1		1
	Sociologie de l'éducation	24		24		Ecrit	1		1
	Analyse de données et modélisation	24	12	36		Dossier	1		1
TOTAL UE 1		72	12	84	15				1

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et méthode	Méthodologie de la recherche	12	12	24		Ecrit	2		2
	Evaluation des apprentissages et des acquis scolaires	12	12	24		Ecrit	2		2
	Renforcement disciplinaire (Psychologie, Sociologie, Economie)	24		24		Ecrit	1		1
	Langue vivante		24	24		Ecrit	1		1
TOTAL UE 2		48	48	96	15				1

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire	Mémoire de recherche					Soutenance			
TOTAL UE 3					30				2

TOTAL SEMESTRES 3&4	120	60	180	60					
--------------------------------	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--	--

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>

Capitalisation et compensation :

Une compensation est effectuée entre les notes au niveau de chaque UE. La note annuelle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

DEBOUCHES

Les débouchés potentiels des étudiants titulaires du Master ne sont pas uniquement dans la poursuite en thèse et l'accès à l'enseignement supérieur et la recherche publique. Ils peuvent prendre la forme des postes de chargés d'études dans les services (centraux mais aussi académiques) spécialisés dans l'évaluation et les études du Ministère de l'Education Nationale, mais aussi dans les autres ministères qui ont en charge des activités de formation, en particulier le Ministère de l'Agriculture.

Les diplômés peuvent aussi prétendre à des emplois d'étude et d'expertise dans les organismes internationaux et de coopération ou dans les ministères de l'Education de pays étrangers.